

Session « Biodiversité, un atout pour mon entreprise »

Date : le vendredi 14 octobre 2011 à 14h

Lieu : Institut Méditerranéen de Formation de Borgo

Présents

Arnaud Comiti	ACFCI
Catherine Vivarelli Dubreucq	AGEFOS PME
Jean-Marie Leca	Biomat Corsica
Loic Ardiet	Biotope
Charles Capia	CCIT 2B, Président de la Commission Développement Durable
Pascal Agostini	CCIT 2B
Julie Torre	CCIT 2B
Marie-Paule Delor	CMA 2B
Joseph Luciani	DIRECCTE UT2B
Olivier Milon	MEDEF Corse
Anne-Armelle Melikian	MEDEF Corse

Intervenants

Michel Baudoin	Ministère de l'Ecologie
Emmanuel Delannoy	Consultant biodiversité - Institut INSPIRE

La réunion a été introduite par Monsieur Capia, Président de la Commission Développement Durable de la CCIT2B. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Monsieur Capia rappelle que le développement durable n'est pas une notion nouvelle, dans la mesure où celle-ci était déjà abordée en 1970, lors du club de Rome. Face au constat que l'homme impacte la planète, la question principale qui se posait alors, était de savoir quel était l'objectif de la croissance économique ? Différents mots sont apparus dans ce contexte, notamment celui de la biodiversité.

La biodiversité est « une notion pour laquelle nous ne savons pas encore précisément ce que l'on peut faire en la matière et c'est la raison pour laquelle Monsieur Baudoin, représentant du Ministère de l'Ecologie, est présent parmi nous ».

Monsieur Baudoin poursuit en présentant le contexte dans lequel les sessions biodiversité sont organisées par le Ministère de l'Ecologie.

Au niveau international, l'année 2010 a été l'année de la biodiversité. L'objectif de stopper la perte de la biodiversité en 2010 n'ayant pas été atteint, l'ONU a lancé une alerte afin que les pays se mobilisent rapidement. Le Ministère a répondu à cette alerte en mettant en œuvre diverses actions en termes de biodiversité, notamment en impliquant l'ensemble de la population, en sensibilisant et en aidant les entreprises à prendre conscience de leur relation à la biodiversité et à mieux appréhender cette notion.

Monsieur Baudoin rappelle que depuis deux ans, les trophées de l'Environnement comportent une catégorie biodiversité.

Monsieur Capia souligne que le Groupe Casino a reçu un trophée au titre de l'action « distribution de sacs plastiques et recyclage des déchets ».

Enquête 2010 sur les interactions entreprises – biodiversité

Monsieur Delannoy présente les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les interactions entre entreprises et biodiversité :

- 40% des entreprises considèrent que la perte de biodiversité affectera leurs activités à l'avenir.
- 2/3 des entreprises déclarent que leurs activités ont au moins un impact négatif sur la biodiversité.
- Les entreprises considèrent que la principale pression qu'elles exercent sur la biodiversité est la dégradation de l'air/de l'eau/des sols.
- 1/4 des entreprises intègrent la biodiversité dans leur politique environnementale.

Monsieur Delannoy indique que la biodiversité n'est pas un sujet de plus, mais un instrument qui nous permettra de regarder le monde de façon systémique. « Nos spécialisations nous font perdre de vue l'interaction que nous avons avec les autres ».

Monsieur Capia précise que la Corse est particulièrement concernée par le sujet de la biodiversité dans la mesure où la nature nous a « doté d'un capital extraordinaire ». Le développement durable doit être un facteur de valorisation de la Corse et notamment pour améliorer la qualité de l'activité touristique.

La biodiversité, un atout pour mon entreprise

Monsieur Delannoy démontre via une photo de la planète vue de nuit, que l'empreinte de l'humanité se voit de l'espace. Notre bien-être économique quotidien repose sur des ressources fabriquées il y a des millions d'années et celles-ci s'épuisent. Sur la terre, nous fonctionnons en système fermé et le rayonnement solaire est le seul apport d'énergie.

Monsieur Ardiét (Biotop) souligne que nous avons aujourd'hui des énergies renouvelables mais la problématique est de savoir comment les utiliser ?

Monsieur Delannoy répond en évoquant la notion de mimétisme : « des solutions peuvent être trouvées dans la nature » ; celle-ci transforme le soleil, l'énergie (chimie carbone) ; ne pourrions nous pas trouver solutions, des technologies plus simples ? ».

Définition de la biodiversité

« Il n'est pas possible d'avoir l'homme d'un côté et la nature de l'autre » ; la biodiversité repose sur l'activité du vivant et l'objectif est de faire fonctionner cela durablement. La biodiversité est la variabilité des organismes vivants : au sein d'une espèce, entre les espèces et entre les écosystèmes.

L'intervenant sollicite les participants afin de connaître la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités.

Monsieur Leca, écoconstructeur, précise apporter une attention particulière à l'environnement. En effet, celui-ci utilise dans son activité des isolants naturels tels que le chanvre, le liège...

Le secteur du bâtiment étant parmi les plus polluants, Monsieur Leca explique également qu'un de ses salariés a suivi une formation « gestion des déchets du BTP ». De plus, il effectue un travail auprès de ses sous-traitants afin qu'ils aient des pratiques plus respectueuses de l'environnement (ex : respect de l'interdiction de brûler les déchets).

Il ajoute que le coût engendré par le tri des déchets est peu onéreux. Cependant, un certain nombre de professionnels ne réalisent pas ce tri : « Peut-être faudrait-il les inciter à le faire par la verbalisation ? ».

Monsieur Capia souligne qu'il s'agit d'un problème de société et que l'évolution de notre avenir ne peut résulter de « contraintes ». « Il faut arriver à vulgariser la réflexion », nous pouvons envoyer nos déchets vers des plates-formes de recyclages localisées sur le continent par les cargos qui repartent vides lors de leur trajet retour.

La problématique des palettes et de leur enfouissement en centre de stockage est ensuite abordée. Monsieur Leca souligne que celles-ci pourraient être conditionnées, par exemple, pour le chauffage.

Monsieur Comiti (ACFCI) suggère l'idée d'une bourse aux déchets au sein de la région Corse. Monsieur Capia précise que cela n'est pas réalisable à l'échelle d'une population de 300 000 habitants.

Madame Melikian (MEDEF) rappelle que l'objet de ces rencontres est de pouvoir échanger entre managers d'entreprise notamment en matière de bonnes pratiques.

Outil EBEvie

Il s'agit d'un outil pour « comprendre et agir ». Il permet d'établir un lien entre la biodiversité et l'économie de l'entreprise. Il existe un réel intérêt stratégique pour celle-ci de préserver la biodiversité. En effet, les entreprises ont un impact sur les écosystèmes et les services qu'ils rendent. :

- la dégradation des écosystèmes présente des risques économiques,
- et leur préservation et la restauration de leur productivité offrent des opportunités économiques.

Aussi, les entreprises dépendent fortement des écosystèmes et des services qu'ils rendent.

L'outil EBEvie est une démarche en trois étapes :

- Comprendre : La biodiversité est le « capital naturel » de l'entreprise.
- Evaluer : Les liens de dépendances des activités et leurs impacts.
- Agir : Elaborer des stratégies et des plans d'actions pour créer de la valeur.

EBEvie propose 53 propositions d'actions hiérarchisées, ordonnées par types d'impacts diagnostiqués, de nature à limiter les risques et à maximiser les opportunités.

EBEvie est accessible sur le site : www.biodiversité2010.fr

La rencontre a été clôturée à 17h.